

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Date de convocation :**

Le 01 février 2019

Nombre de délégués :

En service : 35

Présents : 22

Votants : 26

N°01-CS26/02/2019

Objet : Compte de gestion 2018**Avis : Favorable à l'unanimité****Transmission en Préfecture le :**

15/03/2019

Publication / notification le :

18/03/2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le mardi 26 février à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK (pouvoir de M. Jean MATHIOT).

Etaients présents :

Mesdames Christèle DESSITE, Micheline RIVIERE, Valérie DEPLOBIN (pouvoir de M. Gérard SERER).

Messieurs Marc BOUVE, Jean-Pierre VOISIN, Etienne LONQUEU, Jacky RUET, Jean-Marc LABBE, Henri BURNHAM, Dimitri MULTEAU, François BORDE, Serge NOUZIERES (pouvoir de Mme Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE), Didier DENIAU, Jean-Pierre MARIN, Bertrand LANOISELEE, Jean-François HUBERT, François OURY, Laurent COUCHAUX, Jean Michel LENA, Claude ROUVRE (pouvoir de M. Daniel PERRIN), Pascal CONZETT.

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Messieurs Valentin BAHE, Ludovic COGNARD, Thibault SCHNEIDER et Christelle TOUZET.**Etaients excusés :** Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Catherine LHERITIER et Mrs Marc GAULANDEAU, Didier MOELO, Yannick SEVREE, Lionel RANVAL, Daniel PERRIN, Jean MATHIOT, Gérard SERER.

Est nommé secrétaire de séance M. Jean-Pierre MARIN

Compte de gestion 2018

Vu la présentation du budget primitif 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2018,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier de Blois Agglomération a repris dans ses écritures le montant de tous les titres et bordereaux ordonnés par le Syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites,

Le président, après avis favorable de la commission finances du 04 février 2019 et du bureau du 20 février 2019, propose au conseil de constater la conformité du compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Trésorier de Blois Agglomération qui s'établit de la manière suivante :

DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
267 471,78 €	268 474,01 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
208 958,22 €	201 740,93 €
TOTAL EXERCICE 2018	
476 430,00 €	470 214,94 €

Le conseil syndical, à l'unanimité :

Considérant toutes les opérations justifiées,

- **Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Trésorier de Blois Agglomération, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation ni réserve concernant les opérations courantes.



4, Rue du Bailli
41 190 HERBAULT

